

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 JUIN 2026**

A 14h30,

Les associés de la société 370 LOCAFER SAS (la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président,

A titre liminaire, il est précisé que Madame Nadia DEDIEU, propriétaire de 209 actions de la Société sur 600, est décédée le 6 décembre 2023.

Le Président rappelle les dispositions de l'article 12.3 des statuts :

« En cas de pluralité d'associés, les transmissions par décès ou par suite de dissolution de communauté entre époux doivent être agréées dans les conditions prévues pour l'agrément d'un tiers étranger à la société ».

Or, à ce jour, aucune demande d'agrément conforme aux dispositions statutaires et légales n'a été adressée par les héritiers de Madame Nadia DEDIEU au Président.

Dans ces conditions, l'assemblée est composée de :

⇒ Monsieur Pierre DEDIEU, propriétaire de 391 actions sur 600.

Monsieur Pierre DEDIEU, préside la séance en qualité de Président associé.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce pour les trois derniers exercices,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-19 du Code de commerce ont été tenus à la disposition des associés au siège social.

L'assemblée, sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce pour les trois derniers exercices,
- Ratification de la rémunération du Président ;

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

- Fixation de la rémunération du Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

Exercice clos le 31 décembre 2025

PREMIÈRE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'assemblée générale, après avoir entendu le Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

(Quitus au Président)

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale décide d'affecter le un bénéfice de 1 747.68 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 1 747.68 euros.
- Suite à cette affectation le report à Nouveau s'élève à la somme de 267 116.32 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes		
2024	0	0	0
2023	0	0	0
2022	18 116.00	0	0

QUATRIÈME RESOLUTION

(Rapport spécial du Président)

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

(Ratification de la rémunération de la présidence)

Nous vous informons qu'une rémunération d'un montant brut de 37 597.08 euros a été allouée au Président au titre de l'exercice 2025.

Nous vous demanderons de prendre acte que la Société a supporté les charges obligatoires et les charges facultatives afférentes à cette rémunération.

SIXIEME RESOLUTION

(Fixation de la rémunération de la présidence)

Nous vous proposons de fixer la rémunération du Président pour l'exercice 2026 à 37 597,08 euros.

La Société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance	Les associés présents ou représentés
	

Société CARRELAGES FERRATO
370 ROUTE DE SAINT CANADET
13100 AIX EN PROVENCE

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL**



COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*

CABINET THIRION DANTI
61 RUE MARX DORMOY

13004 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (I)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	17 837		17 837	17 837		
	Constructions	837 099	566 007	271 092	289 441	18 349	6.34
	Installations techniques, matériel et outillage	549	321	228	338	110	32.52
	Autres immobilisations corporelles	47 864	21 282	26 583	30 349	3 766	12.41
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		903 349	587 610	315 740	337 965	22 225	6.58
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	135 476	110 386	25 090	18 149	6 942	38.25
	Autres créances	12 447		12 447	1 719	10 728	624.10
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000		30 000	
	Disponibilités	2 887		2 887	46 907	44 020	93.85
	Charges constatées d'avance (3)				2 014	2 014	100.00
	Total III	180 810	110 386	70 424	68 789	1 635	2.38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 084 159	697 995	386 164	406 754	20 590	5.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12 31/12/2024	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 735) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	45 735	45 735		
	Réserves				
	Réserve légale	4 573	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	5 190	5 190		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	265 369	209 687	55 681	26.55
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 748	55 681	57 429	103.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	319 119	320 867	1 748	0.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		3 248	3 248	100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	29 701	46 732	17 031	36.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 009	12 031	7 022	58.37
	Dettes fiscales et sociales	31 728	23 875	7 852	32.89
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	607		607	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	67 045	85 887	18 842	21.94
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		386 164	406 754	20 590	5.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 67 045 83 327

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	%	31/12/2024	%	Euros	%
Ventes de marchandises + Production vendue	200 874	100.00	216 491	100.00	15 617	7.21
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	200 874	100.00	216 491	100.00	15 617	7.21
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	200 874	100.00	216 491	100.00	15 617	7.21
Marge commerciale + Production de l'exercice	200 874	100.00	216 491	100.00	15 617	7.21
- Consommation de l'exercice en provenance des tiers	49 385	24.59	42 663	19.71	6 722	15.76
Valeur ajoutée	151 489	75.41	173 828	80.29	22 339	12.85
+ Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 467	7.20	13 896	6.42	571	4.11
- Charges de personnel	55 730	27.74	41 090	18.98	14 639	35.63
Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	81 292	40.47	118 841	54.89	37 549	31.60
+ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	83 812	41.72	50 120	23.15	33 692	67.22
+ Quote-part subventions d'invest. virée au résultat						
+ Produits cessions d'immos incorp. et corporelles						
- Val. comptables immos incorp. et corp. cédées						
+ Autres produits	94	0.05	68	0.03	26	37.68
- Autres charges	14	0.01	108	0.05	94	87.35
Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	2 440	1.21	68 681	31.72	71 121	103.55
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	718	0.36			718	
- Charges financières	26	0.01	106	0.05	80	75.60
Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	1 748	0.87	68 575	31.68	70 323	102.55
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
+ Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	1 748	0.87	68 575	31.68	70 323	102.55
+ Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)						
- Impôt sur les bénéfices			12 894	5.96	12 894	100.00
- Participation des salariés						
Résultat NET	1 748	0.87	55 681	25.72	57 429	103.14

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS SIGNIFICATIVES	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	%	31/12/2024	%	Euros	%
+ Pdts cessions immos fin. hors TIAP et pdts nets de TIAP						
- VC immos fin. cédées hors TIAP et chg. nettes de TIAP						
Plus/moins-values sur cessions d'immos financières						
+ Pdts cessions d'immos dans résultat exceptionnel						
- VC immos cédées dans résultat exceptionnel						
Plus/moins-values cessions d'immos (résult. except.)						

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers Associés,

Nous vous indiquons qu'aucune convention n'a été autorisée au cours de l'exercice écoulé visé par l'article [L 227-10 du Code de commerce](#).

Fai à AIX-EN-PROVENCE

Le 15 juin 2026

Monsieur Pierre DEDIEU
Président

